



Province de Québec
MRC de L'Érable
Ville de Plessisville

AVIS PUBLIC

À TOUTE PERSONNE INTÉRESSÉE PAR L'ADOPTION DU BUDGET DE L'EXERCICE FINANCIER 2025 ET DU PROGRAMME QUINQUENNAL DES DÉPENSES EN IMMOBILISATION 2025-2026-2027-2028-2029 DE LA VILLE DE PLESSISVILLE

AVIS PUBLIC est donné par la soussignée, greffière de la Ville de Plessisville, que le conseil municipal adoptera le budget de l'exercice financier 2025, ainsi que le programme quinquennal des dépenses en immobilisation pour les années 2025-2026-2027-2028-2029, lors d'une séance ordinaire qui sera tenue le 16 décembre 2024 en la salle des délibérations du conseil, à l'hôtel de ville sis au 1700, rue Saint-Calixte à Plessisville, à 20 h. Les délibérations du conseil et la période de questions lors de cette séance porteront exclusivement sur le budget, conformément à l'article 474.2 de la *Loi sur les cités et villes*.

PLESSISVILLE, ce 3 décembre 2024

La greffière,

ME GENEVIÈVE FERLAND LAMONTAGNE